

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE
DE LA
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES
SITES ET ITINERAIRES (CDESI) DES LANDES**

5 JUILLET 2011 – HOTEL DU DEPARTEMENT

M. Bernard SUBSOL - Président Commission des Sports - rappelle l'adoption du PDESI, tel que proposé à l'issue des travaux préparatoires de la CDESI, par l'assemblée délibérante du 14 avril 2011. Il précise également l'inscription des crédits au budget 2011 permettant la mise en œuvre opérationnelle d'un développement maîtrisé des sports de nature dans les Landes.

Il rappelle que le PDIPR ainsi que le Schéma Cyclable départemental sont inclus dans le PDESI et relèvent des ESI de niveau III c'est-à-dire de niveau départemental.

Enfin, M. Bernard SUBSOL rappelle que le PDESI est un outil de planification et d'aménagement devant permettre une collaboration efficiente entre les Directions du Conseil Général des Landes et entre les différents partenaires qu'ils soient issus des services de l'Etat ou du mouvement sportif ou associatif.

**PRESENTATION DES ENJEUX POUR LA FEDERATION FRANÇAISE DE VOL A VOILE (FFVV)
D'INSCRIRE UN E.S.I AERIEN DANS LE PDESI LANDAIS**

Présentation faite par M. Jean-Nicolas BARELIER – Adjoint au DTN de la FFVV

PowerPoint de présentation : « La Fédération Française de Vol à Voile »

- Présentation de la FFVV : Organisation, missions, priorités
- La pratique du vol à voile : contraintes et besoins
- L'accompagnement fédéral : moyens matériels, humains, financiers
- L'intérêt de la FFVV : la valorisation de l'aérodrome de Rion-des-Landes
- Un exemple de développement local à partir du vol à voile : l'exemple de l'aérodrome de Jaca en Espagne

Jean-Nicolas BARELIER apporte donc un éclairage sur une pratique sportive peu connue du grand public, énumère l'ensemble des actions de la FFVV dans le champ de l'entraînement sportif et compétitif, de la formation des cadres, de l'éducation des jeunes, du développement de la pratique du planeur pour tous (handicap et femmes), des actions de sensibilisation aux métiers de l'aéronautique (« vu du ciel »), de l'accompagnement financier garanti par la FFVV (Crédit à taux zéro). Il souligne le dynamisme des représentants landais et leur assure de son soutien. Il précise les intérêts pour la FFVV de pouvoir disposer d'un site dans les Landes au regard des équipements dont dispose les clubs aquitains et de la qualité des conditions aérologiques locales.

M. Bernard SUBSOL réaffirme l'intérêt du CG40 pour cette pratique sportive et souligne l'accompagnement financier d'une jeune landaise, Celine MONTORIO, reconnues pour ses performances sportives.

PRESENTATION D'UN PROJET D'INSCRIPTION ESI : L'AERODROME DE RION-DES-LANDES

Présentation faite par M. Bernard DARTEYRON – Président de l'Association des Planeurs des Pays de l'Adour (PPA) en collaboration avec Christian CAZAUX – Président du Comité Départemental de Vol à Voile

PowerPoint de présentation : « Projet d'inscription ESI aérien à Rion-des-Landes »

- Rappel des contraintes réglementaires liées à la pratique du vol à voile sur l'aérodrome de DAX
- Présentation de l'association PPA : membres, adhérents, fonctionnement, implication locale
- Présentation de l'aérodrome de Rion-Des-Landes : obtention du permis de construire, réflexion collective sur la rédaction d'une convention déterminant les engagements respectifs de PPA et de la commune quant à l'usage et l'entretien du site
- Présentation du projet de mise en équipement et des aménagement
- Schéma de synthèse rappelant la démarche accomplie : déclinaison des enjeux sportifs, touristiques, environnementaux et sociaux, emploi/formation
- Présentation de l'opération « *Vu du ciel* » à Aire-sur-l'Adour : Objectifs, moyens, actions et opportunités

PRESENTATION DU LANCEMENT D'UNE COMMISSION SPORTS DE NATURE PAR LE CDOS DES LANDES

Présentation faite par M. Claude AUGEY – Vice Président du CDOS et responsable des sports de nature

M. Claude AUGEY rappelle l'intérêt du CDOS pour agir en faveur du développement maîtrisé des sports de nature dans les Landes. Il souligne le fait que le CROS Aquitaine initie une démarche d'accompagnement du mouvement sportif appartenant aux filières relevant des sports de nature. Il évoque la tenue en septembre 2011 d'une première commission sports de nature au CDOS Landes dont l'objectif sera de déterminer le fonctionnement et de réfléchir aux modalités d'accompagnement technique des porteurs de projets que le CDOS pourrait assurer. Il précise que le dernier comité directeur du CDOS a validé le lancement de cette commission. Quelques pistes de réflexion quant aux thématiques ont déjà fait l'objet d'un consensus et une organisation en 3 sous-commission se dessine :

- sous-commission accompagnement des porteurs de projets inscription ESI au PDESI
- sous-commission expertise sports de nature par le mouvement sportif
- sous-commission sports de nature, jeunesse et éducation populaire

Question de M. Gilles COUTURE, UFOLEP : La création d'une commission sports de nature au CDOS n'est-elle redondante avec le fonctionnement de la CDESI ?

Réponse de M. Claude AUGEY : Le CDOS n'a pas vocation à se substituer à la CDESI mais constitue plutôt un relais afin de rendre compte des travaux de la CDESI au mouvement sportif dont la participation à la CDESI est parfois insuffisante. Par ailleurs, M. Claude AUGEY précise, en dernier lieu, que la création de cette commission permet de renforcer l'expertise du CDOS et que cette commission sera l'occasion d'élaborer des outils au service de l'accompagnement des porteurs de projets.

PRESENTATION DE LA METHODE INSCRIPTION ESI AU PDESI DES LANDES

Présentation faite par M. Ludovic FALAIIX – Coordinateur des sports de nature au CG40

- Rappel des critères de recevabilité des dossiers et des modes de hiérarchisation des ESI
- Présentation des modalités d'interventions financières du CG40
- Rappel du rôle de la cellule sports de nature du CG40 et de la nécessité de la prise en compte des critères d'examen du dossier
- Présentation du dépliant sports de nature rédigé à l'attention du grand public
- Présentation des prochaines échéances : **travail en sous-commission pour réfléchir collectivement à la construction des outils d'évaluation des projets d'inscription ESI au PDESI.**

A cet égard, M. Gilbert TAROZZI rappelle que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) dispose d'une fiche d'évaluation des impacts Natura 2000 et souligne la nécessité pour les porteurs de projets de se rapprocher, en amont de l'envoi du dossier d'inscription d'un ESI au PDESI, des services déconcentrés de l'Etat, seuls habilités à statuer sur la recevabilité des dossiers vis-à-vis des contraintes réglementaires environnementales.

Ludovic FALAIIX évoque le travail conjoint mené avec les autres directions du CG40 (Environnement, Tourisme, Aménagement) ainsi qu'avec la DDTM et la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) dans le cadre de la rédaction du dossier d'inscription ESI au PDESI dont une mise en ligne est envisagée à la rentrée de septembre. Il insiste sur le fait que le CG40 ne financera pas seul les projets et qu'il appartient aux porteurs de projets d'activer des logiques de co-financement. Le CNDS étant l'une des modalités de financement, il cède la parole à M. Paul NAVARRO, cadre d'Etat chargé du CNDS, à la DDCSPP des Landes.

PRESENTATION DES MODES DE FINANCEMENTS DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE CNDS

Présentation faite par M. Paul NAVARRO – Conseiller d'Animation Sportive à la DDCSPP des Landes

- Rappel de la campagne 2010 et des budgets dont dispose la DDCSPP en 2011 :

M. Paul NAVARRO précise les modalités d'examen des dossiers CNDS en rappelant que ceux-ci sont évalués en fonction de leur intérêt national, régional ou départemental. Il rappelle les contraintes budgétaires fortes et l'obligation qu'un projet d'envergure nationale soit porté par l'instance fédérale.

PRESENTATION D'UN PROJET DE RANDONNEES EQUESTRES

Présentation faite par M. Yves COULOMBEAU – Président du Comité Départemental du Tourisme Equestre (CDTE)

Power Point de présentation : « Un circuit équestre de 100 kms en 4 étapes en Haute-Lande »

- La circulation à cheval : une problématique départementale (nombreux domaines privés, approche négative des propriétaires vis-à-vis de la pratique équestre, besoin de sensibilisation)
- Projet démarré en 2002 : volonté commune d'un circuit touristique de pleine nature bénéficiant de l'accompagnement des CG33 et 40, de l'appui des élus locaux et du soutien du Parc Naturel Régional Landes de Gascogne (PNRLG). Renforcement des moyens humains avec l'arrivée au CDTE de Mlle HABER, stagiaire en Master 2, chargée du suivi du projet (état des lieux, repérage terrain, conventions...)

- Un partenariat fort : Le centre équestre du Volcelest à Belin Beliet (gîte rural 2 épis), Les attelages du Val de Leyre à Moustey (gîte rural 2 épis), Le centre équestre municipal de Pissos (station de vacances), Le Ranch d'Elvire à Trensacq (centre labellisé de tourisme équestre)
- Objectifs : offrir un circuit équestre ouvert à tous, renforcer une offre touristique locale, s'appuyer sur le PNRLG pour densifier l'offre autour des savoirs-faires du parc et des prestations de services sportifs, touristiques et pédagogiques identifiées sur le territoire du parc
- Présentation des échéances calendaires : Présentation inscription ESI à la prochaine CDESI, mise en œuvre du circuit en 2012

PRESENTATION DES PROJETS DE CREATIONS/MODIFICATIONS DU PDIPR

Présentation faite par Mme. Frédérique LEMONT – Directrice de l'Environnement au CG40 et par Mlle Cyrielle ROCH, Chargée de mission PDIPR à la Direction de l'Environnement du CG40

Mme Frédérique LEMONT rappelle l'engagement du CG40 dans l'accompagnement, la promotion la valorisation des activités de randonnées qui se traduit depuis 1985 par l'animation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) que complète, depuis 2006, le Schéma Cyclable Départemental. Elle souligne que le PDIPR représente plus de 3000 kms de parcours dont les aménagements, la gestion, l'entretien et la signalisation sont entièrement assurés par le CG40 et les agents de la Direction de l'Environnement. Elle présente l'engagement financier du CG40 dans la mise en œuvre du PDIPR. En 2011, cet effort financier représente 0,45 M € en fonctionnement (entretien et balisage des chemins, édition des rando-guides et promotion des circuits) et 0,17 M € en investissement (frais d'études, signalétique, acquisition de matériel, aménagements d'itinéraires de randonnées).

Présentation Power Point : « Actualités PDIPR et Cyclable

Mme Frédérique LEMONT présente avec Mlle Cyrielle ROCH les actualités concernant Les activités de randonnées et cyclables. Ainsi, 12 nouvelles boucles sont appelées à voir le jour dans le secteur du Marensin. D'autre part, 8 modifications doivent avoir lieu : pour 2 communes, suite à des dénonciations de convention (Peyrehorade et Castelnau-Chalosse) pour 6 communes, il s'agit d'améliorations qualitatives des circuits (Samadet, Montaut, Arthez d'Armagnac, Pimbo, Saint Paul les Dax et Mimizan).

Par ailleurs, sont également présentées les mesures d'écoveille prévue en 2011/2012. Ces mesures doivent permettre de réaliser des comptages de la fréquentation sur les itinéraires de randonnée. Elle se traduiront par l'achat d'écocompteur. Enfin, sont présentées les conventions partenariales avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, le Comité Départemental du Tourisme Equestre, le Comité du Cyclotourisme et l'Association des Amis de Saint Jacques et d'études Compostellanes, pour réaliser des opérations de balisage des parcours de randonnées sous maîtrise d'ouvrage départementale.

A l'issue de cette présentation, aucun membre de la CDESI n'émet d'objections quant aux modifications et/ou créations des parcours inscrits au PDIPR qui sont donc approuvées et validées.

PRESENTATION DU PROJET EXPERIMENTAL D'ECOVEILLE SUR LE SECTEUR DE LA LEYRE

Présentation faite par M. Frédéric GILBERT- Chargé de mission sports de nature au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

La vallée de la Leyre est un espace naturel en proie à des conflits d'usage. Classé site Natura 2000, la Leyre est donc un espace fragile et sensible dont il nous appartient collectivement de préserver les propriétés environnementales (biotopes, milieux, faune, flore...). Régi par un document d'objectif, validé par le Préfet lors du comité de pilotage final en octobre 2005, la vallée de la Leyre fait l'objet d'une cinquantaine d'actions de gestion visant la préservation des milieux et des espèces animales et végétales, par une libre adhésion des propriétaires et usagers ayants droit. Ces actions, définies en concertation sont donc adaptées aux réalités locales. Néanmoins, Frédéric Gilbert évoque les enjeux sportifs et socio-économiques de cet espace naturel devenu espace de récréation sportive. Aujourd'hui, une première estimation révèle que plus de 100 000 descentes sont effectuées en canoë-kayak sur la Leyre. Les agents du PNRLG qui garantissent la navigabilité de la Leyre remarquent également des dérives comportementales dans le cadre de ces pratiques sportives (non respect des normes de sécurité, nuisances sonores...). Le PDESI, autorisant la réalisation d'études d'expérimentation, peut être mobilisé afin d'envisager une analyse qualitative et quantitative de la fréquentation de la Leyre et des incidences de cette fréquentation sur les milieux. Aussi, il est envisagé de procéder à l'achat d'éco-compteurs, mis à disposition par le CG40 au PNRLG par voie de convention, afin de réaliser une analyse quantitative des flux de fréquentation de la Leyre.

La question de l'emplacement des éco-compteurs est soulevée dans la mesure où la vallée de la Leyre est un espace interdépartemental (Gironde, Landes). Philippe COURTESSEYRE précise que les modalités quant aux choix des emplacements et des objectifs de l'éco-veille feront l'objet d'une concertation dans le cadre de la sous-commission dévolue à cette thématique.

Philippe COURTESSEYRE souligne que l'avis de la CDESI, sous forme de vote, est formellement requis.

A l'issue du vote (0 vote contre/0 abstention), l'ensemble des membres de la CDESI approuve cette expérimentation.

Avant la clôture des débats, Ludovic FALAIX rappelle donc les grands enjeux pour les prochaines CDESI et sous-commissions associées pour les mois à venir :

- **Le travail sur la définition des critères d'inscription** pour les ESI et des modalités de soutenance des dossiers
- La recherche d'une **harmonisation pour les ESI interdépartementaux**
- Le suivi des **expérimentations et de l'éco-veille**
- **L'accompagnement** mutipartenarial (CG/Etat/CDOS) des porteurs de projets

M. Bernard SUBSOL clôt la séance en précisant que la prochaine CDESI, envisagée à l'automne 2011, sera sans doute l'occasion d'examiner l'inscription des premiers ESI au PDESI et de renforcer, au regard de la présentation des projets en cours, son caractère ambitieux et sélectif. Il précise que d'autres projets sont également en phase de préparation auprès du comité départemental de surf ou de course d'orientation. Il remercie l'ensemble des membres pour leur participation active et pour les décisions adoptées qui marquent un engagement fort dans la mise en œuvre d'un développement maîtrisé des sports de nature dont la CDESI et le PDESI sont les incarnations.